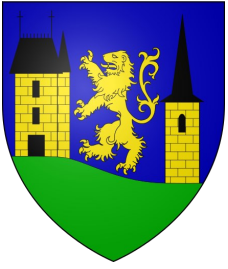


Saint-Maurin



Le journal municipal
L'Escorneboeuf



c'est l'été...



BZZZZ



n°28 - juillet 2022





Saint-Maurin

La mairie

Ouverture

Du mardi au vendredi de 08h45 à 11h45

Contact

1, rue du 11 novembre
47270 Saint-Maurin

Tél : 05 53 95 31 25
Fax : 05 53 95 30 21

mairie.stmaurin@orange.fr

Retrouvez toutes les infos sur le site

www.saint-maurin.fr

L'agence postale

Ouverture

Du lundi au vendredi de 08h45 à 11h45

Tél : 05 53 95 31 00

Sommaire

<i>Vie communale</i>	<i>P.3 à 13</i>
<i>Agenda</i>	<i>P.14</i>
<i>Vie associative</i>	<i>P.15 à 24</i>
<i>Infos pratiques</i>	<i>P.25</i>

Votre prochain journal

Prochaine parution : janvier 2023

Dépôt des informations par mail avant le 1er décembre 2022 à :

claire.vaissiere3@gmail.com



L'ESCORNEBOEUF N°28-juillet 2022

Directeur de publication : Jean-Claude MALCAYRAN

Equipe rédactionnelle : Jean-Claude MALCAYRAN, Claire SIMON, Gilles BOVEROD, Olivier TAILLEFER, Isabelle HERY, Lucilla DAUGAN et Claude RODRIGUEZ.

Maquette : Claire Simon, Gilles Boverod, Isabelle Héry

Crédit images et photos : Les auteurs, tous droits réservés

©Pixabay / ©Freepick / ©Wikipedia

Photos Sylvie Cottin

Edité et imprimé par la commune de Saint-Maurin



Edito

Le mot du Maire

Après deux ans d'arrêt, les associations vont pouvoir reprendre leurs activités pour le plaisir de tous. Nous allons pouvoir nous retrouver dans les différentes manifestations proposées pour profiter de l'été, avec espérons-le, de belles journées pour notre plus grand bonheur.

Toutes ces activités vont redonner de l'ambiance à notre village, ce qui manquait à beaucoup de personnes et aux touristes qui visitent notre commune.

En ce qui concerne les écoles, comme l'effectif est en augmentation, il a été demandé à l'Académie de revoir la situation pour réouvrir si possible le poste d'enseignant qui avait été supprimé en septembre 2021.

Côté travaux, il est prévu l'isolation de l'épicerie, la réfection de l'éclairage, l'entretien de la voirie et la reprise de la restauration des salles basses du clocher, courant septembre. D'autre part, si les aides des co-financeurs nous sont toujours allouées, il s'ensuivra la restauration du chœur de l'abbaye, de la toiture et des voûtes.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et un bel été.

Etat civil et info

Du 1er semestre 2022

Naissances :

Adaliyah HAMDANI	le 13 avril 2022	Agen 4
Louna Pascale Patricia ARMA	le 1er juin 2022	Agen 47
Emilio Angélo Jean-Louis CROSETTA	le 11 juin 2022	Agen 47



Mariage :

Néant



Décès :

Marie-Jeanne AESCHLIMANN	le 20 février 2022 -	Agen 47
--------------------------	----------------------	---------



Le saviez-vous ?
Voici les news !

Dans le cadre de son Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés en faveur de la transition environnementale, l'Agglomération d'Agen s'est engagée aux côtés de 14 autres territoires pilotes dans l'expérimentation nationale d'une durée de 3 ans. Concrètement, la distribution d'imprimés publicitaires non adressés (IPNA) deviendra interdite au 1^{er} septembre 2022 dans les boîtes aux lettres ne présentant pas de consentement expresse et visible, cela signifie que tous les citoyens qui équiperont leur boîte

aux lettres d'un autocollant ou d'une mention « Oui Pub » continueront à recevoir les imprimés publicitaires sans adresse comme avant. A l'inverse, les citoyens qui n'équiperont pas leur boîte aux lettres d'une telle mention ne recevront plus ces imprimés. L'ensemble des foyers va recevoir un courrier et un autocollant les informant de la démarche.

Crédits : © Ministère de la transition écologique

MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU PLU DE SAINT-MAURIN

Le Plan Local d'Urbanisme de notre commune a été approuvé le 16 Mars 2017 (avec une liste de 21 changements de destination autorisés) ;

Par délibération en date du 9 Novembre 2021 la commune a engagé une procédure de modification de droit commun de son PLU ;

Les objets de la modification sont :

Principalement, le rajout de 88 nouveaux bâtiments recensés en changements de destination et ce afin d'ouvrir le plus de possibilité aux nouveaux projets et dynamiser notre PLU ;

Pour les zones A et N :

- Réduire la distance par rapport aux limites séparatives de 10 m à 5 m
- Modifier la hauteur des extensions et des annexes à 2 fois et demie maximum par rapport à la hauteur du bâtiment principal existant ; (actuellement les extensions sont limitées à la même hauteur que le bâtiment existant et les annexes à 3.5 m à l'égout) tout en précisant que ces nouvelles constructions devront rester dans le style architectural existant localement (ex pigeonniers ...)
- Préciser qu'en cas d'absence de DECI, sur les changements de destination listés au PLU, celle-ci devra être assurée de façon individuelle et à la charge du pétitionnaire ;
- Préciser que les piscines ne sont pas limitées à 50 m² comme les autres annexes (si cela n'est pas déjà intégré automatiquement par la nouvelle réglementation)

Par délibération en date du 22/02/2022 la compétence « planification » et donc la procédure de modification de droit commun du PLU, a été transféré à l'Agglomération d'Agen ; pour autant nous continuons à travailler sur ce dossier en relation avec le cabinet d'études et le service Urbanisme Planification de l'Agglomération ;

Le calendrier de la modification :

Le dossier est actuellement entre les mains des personnes publiques qui ont jusqu'au 30 juillet 2022 pour rendre leur avis ;

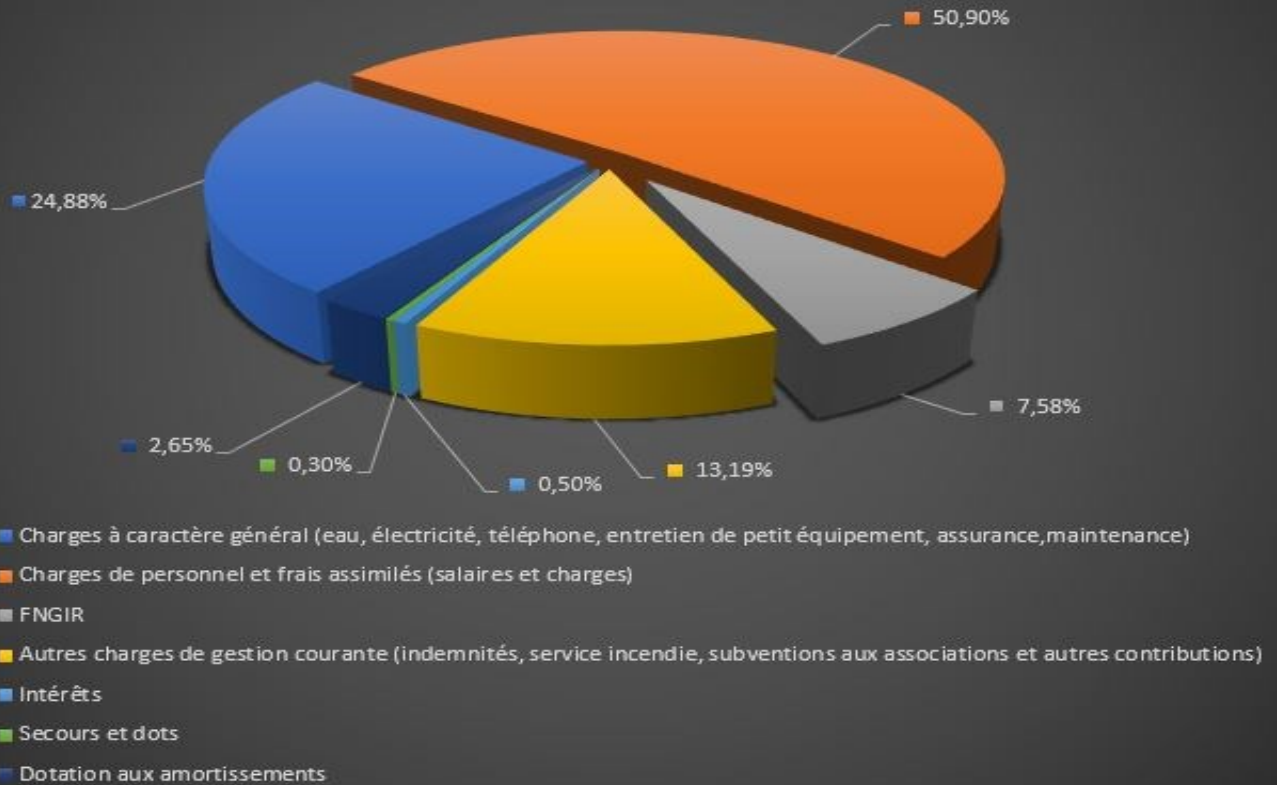
Un passage en commission CDPENAF est prévu le 4 juillet 2022 ;

La commission environnementale, MRAE a, quant à elle, jusqu'au 9 septembre 2022 pour émettre son avis ;

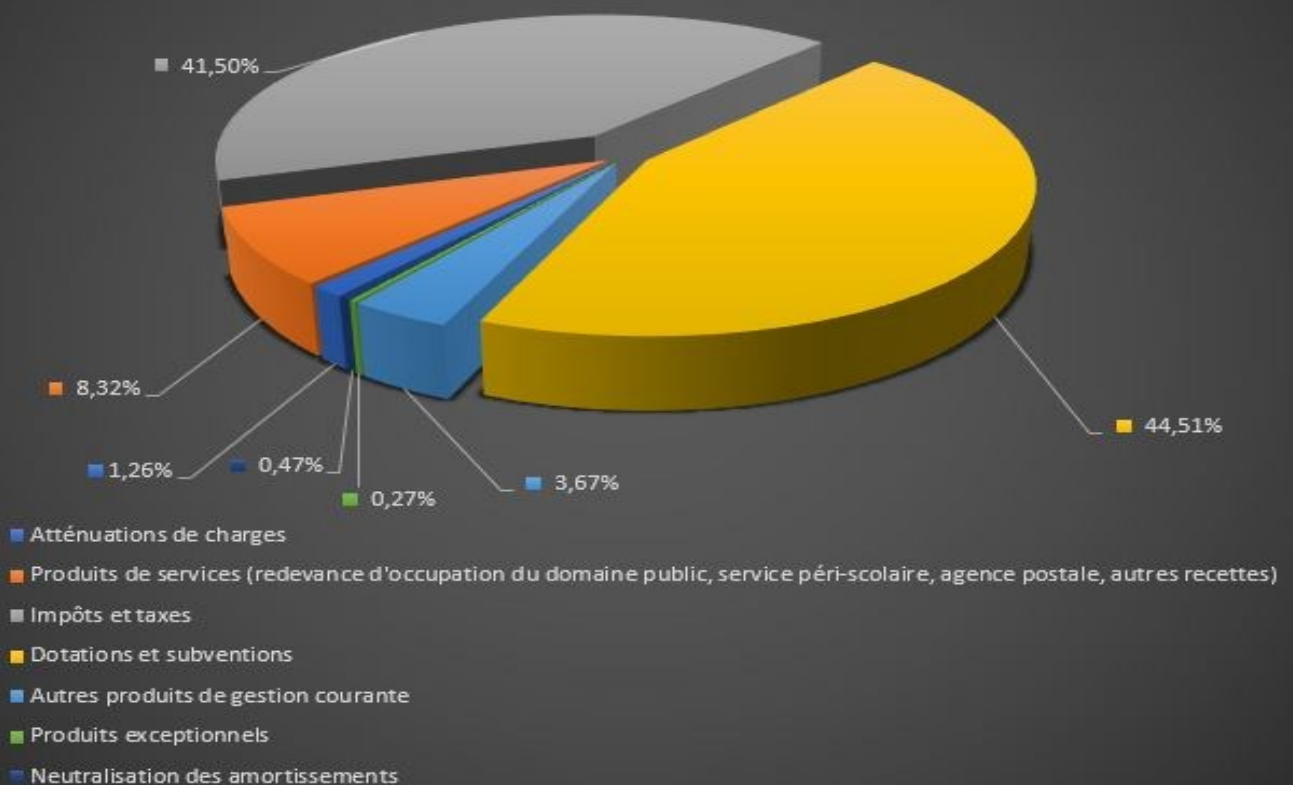
L'enquête publique ne pourra débuter qu'après réception du dernier avis, donc après le 9 septembre 2022 ;

Nous espérons les conclusions de cette procédure pour la fin de l'année 2022.

compte administratif 2021 fonctionnement dépenses 356 061€

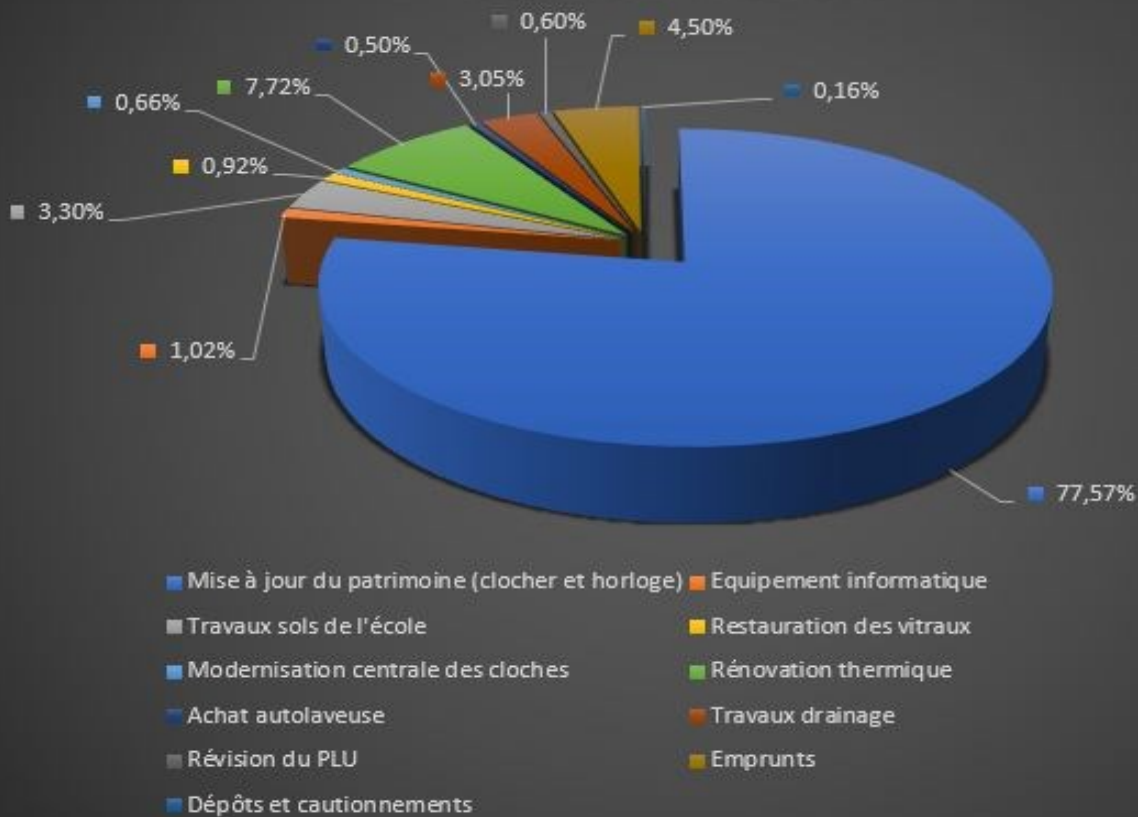


compte administratif 2021 fonctionnement recettes 416 703€

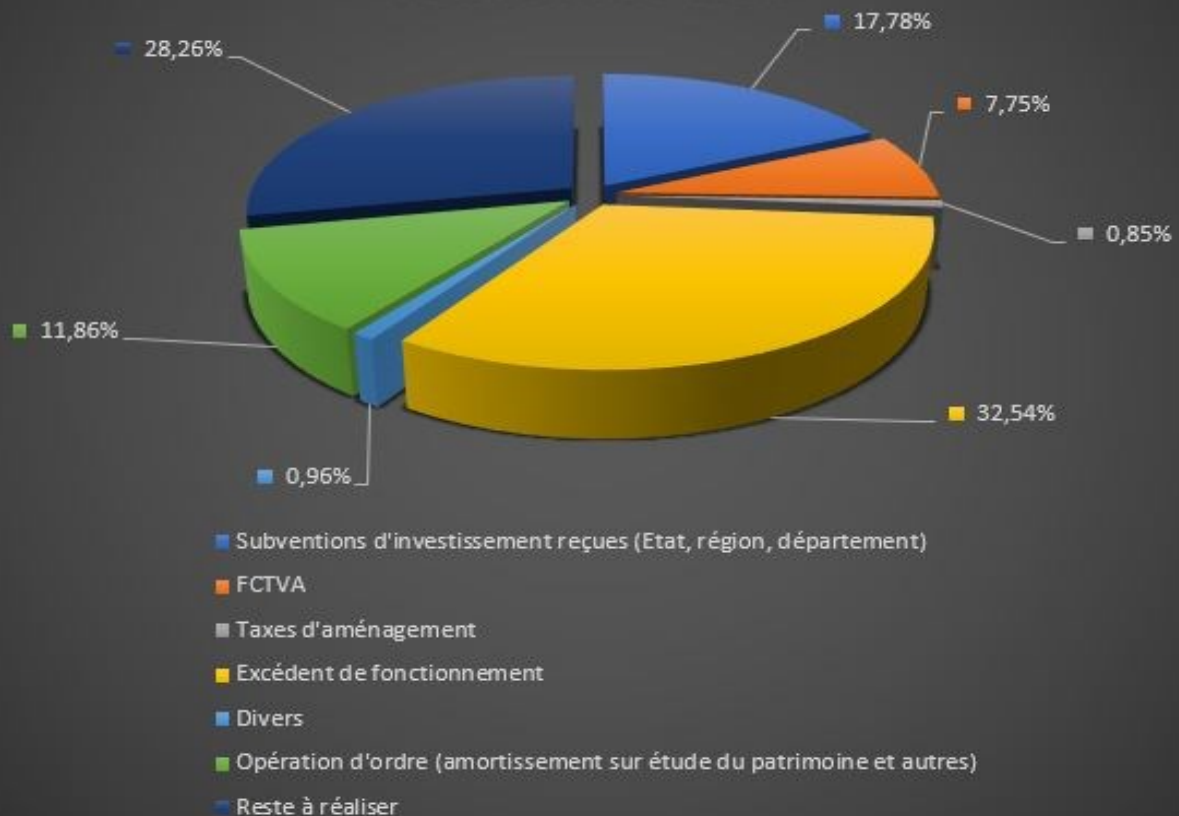


Finances 2021

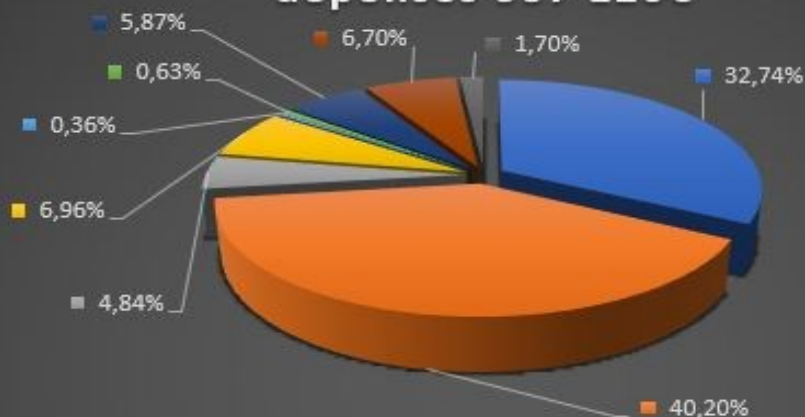
Compte administratif 2021 investissement dépenses 298 783€



Compte administratif 2021 investissement recettes 388 705€

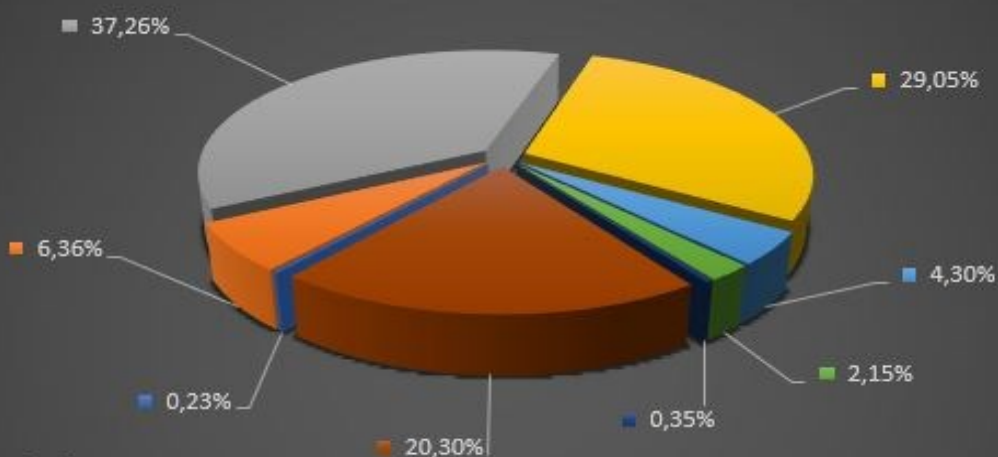


Budget 2022 fonctionnement dépenses 557 120€



- Charges à caractère général (eau, électricité, téléphone, entretien de petit équipement, assurance, maintenance)
- Charge de personnel et frais assimilés
- FNGIR
- Autres charges de gestion courante
- Intérêts
- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Virement à la section investissement
- Opération d'ordre (dotation amortissement)

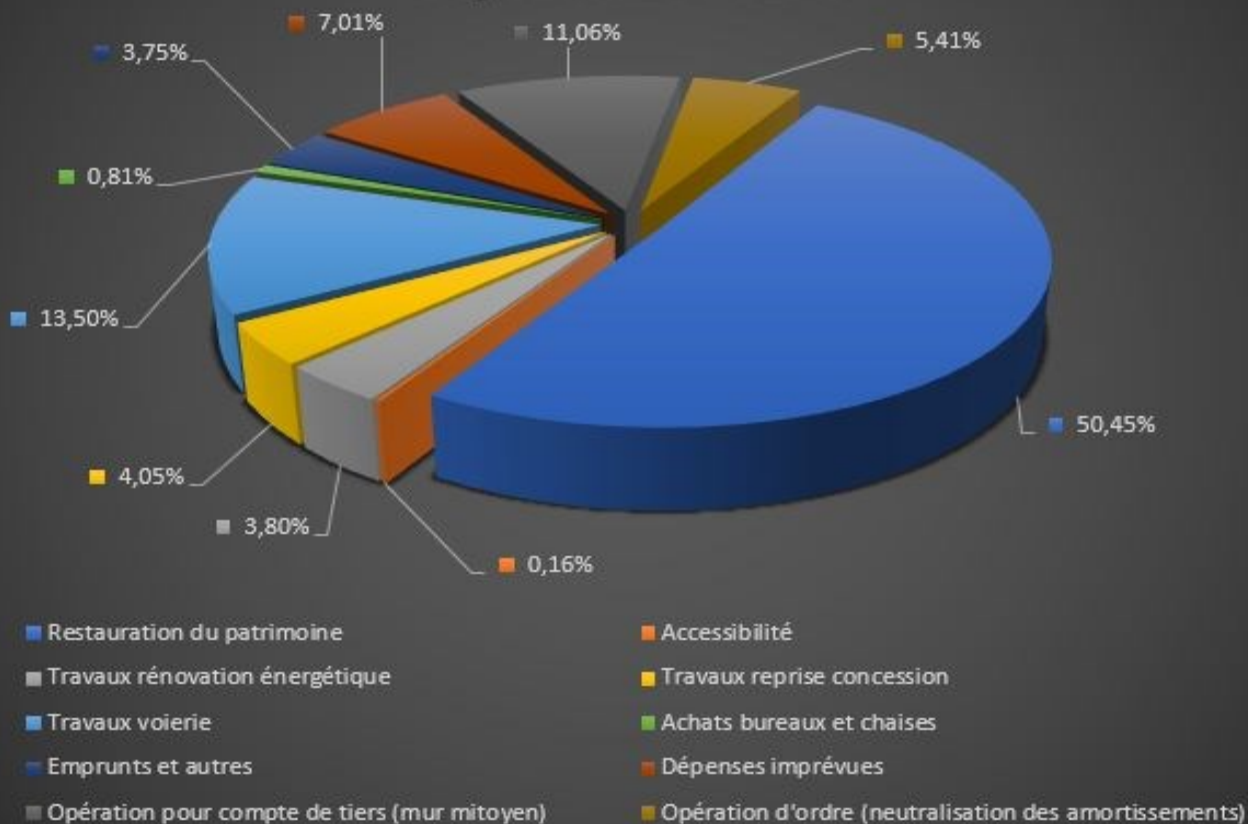
Budget 2022 fonctionnement recettes 557 120€



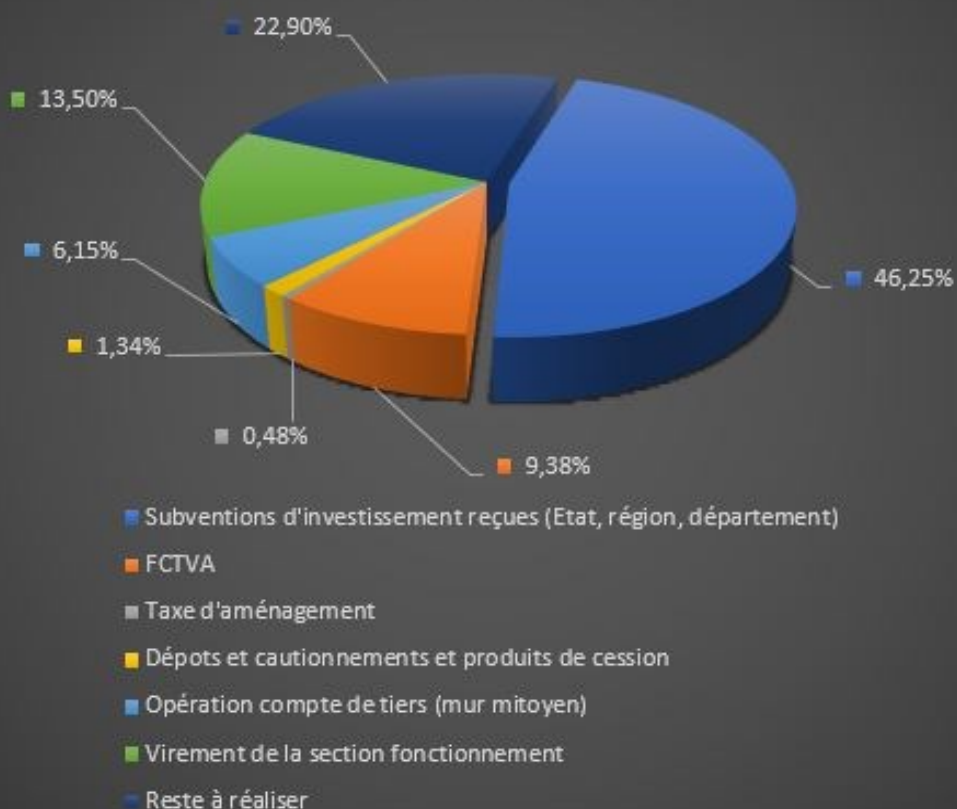
- Atténuation des charges
- Produits de services (redevance d'occupation du domaine public, service périscolaire, agence postale et autres recettes)
- Impôts et taxes
- Dotations subvention
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Neutralisation des amortissements
- Résultat reporté

Finances 2022

Budget 2022 investissement dépenses 370 627€



Budget 2022 investissement recettes 479 472€



CONSOL

LA CONDUITE SOLIDAIRE

Pour ceux qui n'ont pas de voiture ou qui ne peuvent plus conduire

L'association à but non lucratif **AGIRabcd** intervient dans les domaines de l'insertion et de la prévention. Présente dans le département par ses trois antennes d'AGEN, MARMANDE et VILLENEUVE SUR LOT, elle regroupe des retraités et des préretraités qui, entre autres actions, mettent bénévolement leurs compétences professionnelles au service des personnes en difficultés.

AGIRabcd lance une action, pour poursuivre l'action mobilité, baptisée CONSOL. Elle recherchera des propriétaires de voitures qui accepteront de conduire bénévolement un concitoyen sans moyen de déplacement.

Les bénéficiaires du concept sont les habitants de la commune ayant peu de ressources financières et sans moyen de déplacement. Pour bénéficier de CONSOL, la preuve de leurs difficultés financières sera apportée, entre autres, par la présentation de la non-imposition sur le revenu de l'année précédant l'année de la demande.

Les pilotes bénévoles ayant accepté de donner quelques heures par semaine pour transporter des concitoyens résident dans la commune du demandeur.

Un protocole d'accord sera rédigé entre AGIRabcd et chaque pilote au jour de l'inscription. Dans ce protocole, le pilote devra par exemple, attester d'un permis de conduire de 15 ans minimum et il devra certifier que son permis de conduire comporte au minimum 8 points au jour de l'établissement du protocole.

Le rôle d'AGIRabcd ne consiste qu'à proposer à des pilotes bénévoles de se regrouper afin de communiquer une liste remise aux Mairies et aux personnes faisant part de leur souhait d'être transportées. Cela n'engage nullement l'association qui ne saurait être tenue pour responsable en cas de problème dans l'ensemble des actions menées.

Voir les conditions générales d'intervention.

Pour plus d'informations : 05 53 96 97 98 - www.consol.fr

INSERTION SOLIDARITÉ DÉVELOPPEMENT AU CŒUR DE NOS ACTIONS

47 en FRANCE et dans le MONDE

AGIR Lot et Garonne

CONSOL

la conduite solidaire

Pour ceux QUI N'ONT PAS DE VOITURE ou qui ne peuvent plus conduire

Les **conducteurs** sont bénévoles, propriétaires d'un véhicule, détenteurs du permis de conduire et habitent dans la commune ou à proximité du demandeur.

Les **bénéficiaires** sont des personnes ayant peu de ressources financières et pas de moyen de transport sur leur commune.

Accord conducteur / bénéficiaire via leur Mairie

Plus d'informations : 05 53 96 97 98 - www.consol.fr

Carsat Cnsa FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS arS LOT ET GARONNE

S.I.V.U. Chenil fourrière de Lot & Garonne

Quel est le fonctionnement du Chenil ?



La fourrière assure la prise en charge, la garde et l'entretien des animaux errants ou saisis et placés sous procédure judiciaire. Suite à un **1er contact par téléphone**, elle récupère les animaux uniquement suite à **une demande écrite du maire de la commune** par l'intermédiaire d'un document signé par le maire : le **"bon de Mairie"**.

Elle ne peut prendre en charge les animaux amenés par des particuliers que s'ils sont munis de cette autorisation signée par le maire de la commune où a été trouvé l'animal.

L'équipe procède à la recherche des propriétaires des animaux trouvés et leur restituent l'animal lorsqu'ils le réclament.



Les animaux sont obligatoirement identifiés (par puce électronique) avant leur remise à propriétaire ou cession aux associations.



! En aucun cas le S.I.V.U. ne capture les animaux errants !

A l'issue d'un délai franc de garde de 8 jours ouvrés, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et devient propriété du gestionnaire de la fourrière, qui peut en disposer dans les conditions suivantes :

- Remis à son propriétaire s'il se fait connaître avant cession à un refuge,
- Après avis du vétérinaire :
 - ° le gestionnaire **cède l'animal à titre gratuit aux associations (SPA) disposant d'un refuge qui, seules sont habilitées à proposer des animaux à l'adoption.**
 - ° Après l'expiration d'un délai de garde, si le vétérinaire en constate la nécessité et en dernier recours, il procède à l'euthanasie de l'animal (article L211-25 du CRPM)

8 JOURS POUR RECLAMER L'ANIMAL



MAIS

Les euthanasies peuvent être évitées grâce à :
plus d'identifications = MOINS d'abandons d'animaux
plus de stérilisations = MOINS d'animaux errants

Rappel : www.chenil-fourriere47.com - toutes les photos des animaux présents en fourrière qui attendent leur propriétaire.

Voisins vigilants et solidaires

Face à la recrudescence des incivilités et du vandalisme dans le village et afin d'apporter une réponse légitime à la lassitude et l'agacement des St-Maurinois respectueux du savoir vivre, la municipalité a fait le choix de signer une convention avec le système Voisins Vigilants et Solidaires.

Il s'agit d'une plateforme d'entraide et de diffusion d'informations, recréant du lien social entre voisins et permettant de mettre en relation les habitants qui y seront préalablement inscrits et ce afin de lutter contre l'insécurité, le vandalisme et les cambriolages, en partenariat avec la Police Nationale ou la Gendarmerie.

S'ils constatent un fait suspect, (camionnette en repérage, faux démarcheur, tentative de cambriolage...) les Voisins Vigilants se servent du site web, ou de l'application mobile ou tout simplement envoient un SMS sur notre numéro de téléphone relais pour prévenir les habitants de leur quartier, mais aussi leur Mairie et leur Police Municipale. Et tout cela gratuitement !

Ce système permet aussi de bénéficier des services d'alerte qui étaient précédemment fournis par le système Alerte Citoyens; ce système va prendre fin et vous devrez vous réinscrire sur le nouveau réseau Voisins Vigilants pour continuer à bénéficier de ces services.



Pour vous inscrire faites-vous connaître auprès du secrétariat de mairie et le référent sécurité prendra contact avec vous pour valider votre inscription.

L'efficacité des Voisins Vigilants et Solidaires repose sur la communication et l'écoute.

C'est un système qui rassure, resserre les liens entre voisins et renforce les relations entre citoyens et élus. La municipalité joue un rôle de pivot de la politique de prévention de la délinquance dans le cadre du dispositif Voisins Vigilants et Solidaires®. C'est elle qui mettra en relation les voisins vigilants et solidaires et les forces de l'ordre.

Plus nous serons nombreux plus notre village et notre campagne retrouveront leur tranquillité.

« Les deux écoles de Saint Maurin »

Vous ne le soupçonneriez pas mais l'ancien chœur de l'abbaye, là où se trouve « la maison Larrive » était jusqu'au 1er octobre 1933 (date de la première rentrée dans l'école actuelle) l'école pour les petits jusqu'à 4 ou 5 ans .

C'était Mademoiselle Caperan qui était la maîtresse de ces chères têtes blondes.

La cour de récréation se trouvait dans l'ancien chœur de l'abbaye et les élèves entraient à l'école par la petite rue.

A midi, les enfants se rendaient à la cantine chez Madame Bessac, aux quatre routes.

A partir de 6 ans, les enfants allaient à « la grande école », l'actuelle salle des fêtes. Elle était divisée en deux salles.

En premier, se trouvait la salle des fêtes et derrière celle des garçons séparée par une cloison.

C'étaient Monsieur et Madame Delage, couple d'instituteurs, qui instruisaient les enfants. Ils logeaient dans le château abbatial au-dessus de la salle du musée consacrée à la vie de famille.

Jusqu'en 1933, Saint-Maurin pouvait se targuer de posséder deux écoles et surtout « la petite école » insérée dans l'ancien chœur, ce qui est tout à fait insolite !



Agenda des manifestations et des fêtes

JUILLET 2022

20 et 27 juillet : marchés gourmands, *comité des fêtes*

28 juillet : soirée Jazz, *amis de l'abbaye*

AOÛT 2022

03 et 10 août : marchés gourmands, *comité des fêtes*

08 août : ciné-bistrot, *Foyer Rural*

13 août : randonnée nocturne, *Foyer Rural*

15 août : soirée, concert, *Bik'Cars*

18 août : musique occitane, *les amis de l'abbaye*

SEPTEMBRE 2022

03 septembre : balade auto-moto avec repas concert de 14h à 00h , *Bik'Cars*

OCTOBRE 2022

15 octobre : duo Béatrice Perget-Christian Gousset, violon et piano, *Foyer rural*

Les associations de Saint-Maurin

Les Anciens Combattants (Jean-Marie FRÉDÉRIC)

Tél. 05 53 68 56 79

Le Club de l'Abbaye (Gilles BOVEROD)

Tél. 06 89 54 17 07

Football Club Saint-Maurinois (Jean-François PHILIPPS)

Tél. 06 83 37 31 74

La Boule Saint-Maurinoise

Le Foyer Rural (Josette ZANON)

Tél. 05 53 95 38 76

Le Comité des Fêtes (Nathalie FRAUNIE)

Tél. 06 08 07 30 93

Les Amis de l'Abbaye de Saint-Maurin (Gérard DEFLISQUE)

Tél. 06 80 54 16 68

A.C.C.A. Société de Chasse Saint-Maurinoise (Étienne LEROYER)

Tél. 06 85 50 90 57

Association des Parents d'Élèves RPI (Iseline CAMPMAS)

Tél. 06 77 47 60 04

Bik'Cars-Kustom & décibel (Claude RODRIGUEZ)

Tél : 05 40 40 14 29 et 06 77 17 35 62

École du Chat du Coteau (Sylvie KERZONCUF)

Tél. 05 53 87 42 60

Les Vieux Chênes (Linda ROWE et Sylvie KERZONCUF)

Tél : 05 53 95 38 31 / 06 87 00 21 47

L'Ecole du Chat du Coteau

C'est avec beaucoup de peine que nous voyons encore tant de chattes bien rondes, qui vont alimenter la noria de chatons errants, ce qui entraîne la concentration qui crée les foyers épidémiques de maladies.

Il reste des chattes que nous avons des difficultés à opérer, sans l'aval de leurs nourrisseurs. Un jour peut être.....

C'est avec beaucoup de colère et de rage que j'ai découvert un chaton en piteux état en bas de mon chemin, un jour où j'étais pourtant chez moi. Ce petit a été déposé avec une serviette de toilette et un biberon, alors que le temps était très chaud. Ce pauvre bébé a été euthanasié par le vétérinaire qui a constaté une déshydratation et un coryza trop importants.

Nous savons qui a déposé ce bébé, et croyez, Madame, que je ne félicite pas votre lâcheté. Notre association n'a jamais refusé d'aider un chaton....et de stériliser vos chattes.

Plus positivement, grâce à Marie Louise, il a été possible de stériliser et identifier Tirana que nous avons capturée sans violence avec une trappe. Après 24h chez nos vétérinaires de Bourg de Visa, elle a été relâchée chez elle. Opération réussie.

Plus positivement, grâce à Marie Louise, il a été possible de stériliser et identifier Tirana que nous avons capturée sans violence avec une trappe. Après 24h chez nos vétérinaires de Bourg de Visa, elle a été relâchée chez elle. Opération réussie.

La belle Tirana, dans la cage, juste avant d'être rendue à la liberté le 11 mars 2022.



Pour l'Ecole du Chat du Coteau,

Sylvie KERZONCUF

Claire COURILLON

Angélique RIVIERE-ORTOLAN

Vous avez été nombreux à répondre à l'appel pour permettre la survie du Comité des Fêtes !

Une belle trentaine de bénévoles ponctuels ou réguliers avec l'envie de faire vivre notre village, des idées, de la motivation et c'est une nouvelle équipe qui voit le jour !

Ensemble, nous allons tous continuer la petite histoire ...

MERCI.

Nous saluons le travail sans faille de nos prédécesseurs qui ont, durant toutes ces années, bâti la réputation de ces marchés gourmands, nous remercions la mairie de nous accompagner et de nous faire confiance.



L'été 2022 marquera donc le retour des marchés gourmands nocturnes sur la place du village !

20 et 27 juillet, 03 et 10 août.

4 ambiances musicales différentes pour chaque marché,

Restauration variée pour tous les goûts.

Des surprises, de la bonne humeur, vous allez adorer !

On vous attend nombreux !



Un bel été à tous !

Club de l'Abbaye

Les Aînés de Saint-Maurin

Chers Adhérents,
Chères Familles, Chers Amis.

Nous avons une profonde pensée pour nos Amis qui nous ont quitté brusquement. Nous nous joignons à la douleur des familles.

Nous organisons notre Assemblée Générale et son Banquet Annuel, le SAMEDI 16 JUILLET 2022. Nous accueillons avec joie les nouveaux adhérents qui nous ont exprimé leur volonté d'entrer dans le Club.

La cotisation annuelle est de 15€. Cette cotisation donne droit à des réductions pour les Repas et les Voyages.

Les personnes désireuses de rejoindre notre association peuvent se faire connaître auprès du président : Gilles BOVEROD (gilles.boverod@yahoo.fr et 06 89 54 17 07 (à partir de 18h).

Le Petit Loto du Premier Lundi du Mois continue son petit bonhomme de chemin, organisé par Serge, Aline et Géneviève. Nous remercions les fidèles du Petit Loto. Il reprendra le Lundi 05 Septembre à partir de 15h.

Nous voulons organiser un Super Loto, un Goûter de l'Amitié ou un deuxième Repas et une journée récréative Pro Confort avant la fin de l'année. Nous attendons de voir si la situation sanitaire restera stable à la rentrée pour reprendre peu à peu le cours normal de la vie du Club. Nous espérons organiser au moins un voyage l'an prochain. Croisons les doigts. Nous avons lancé « La Lettre du Club » en Avril pour tenir informé les membres du Club au jour le jour.

Nous remercions Monsieur le Maire et la Municipalité pour leur soutien avec la subvention annuelle, ainsi que le secrétariat de la Mairie et les Employés Municipaux.

Nous remercions Gérard DEFLISQUE pour son aide précieuse pour affiner l'écriture des comptes.

Je remercie personnellement les Membres du Bureau et du Conseil d'Administration pour leur dévouement et leur disponibilité.

Le Bureau et le Conseil d'Administration se joignent à moi pour vous souhaiter d'Excellentes Vacances et une Bonne Santé à Vous et à vos Proches.

Avec toute notre Amitié.
Bien cordialement,

Le Président

La boule Saint-Maurinoise

Mr FRAUNIÉ Patrice, ancien Président de la Boule Saint-Maurinoise.

C'est avec beaucoup de tristesse que mon équipe et moi-même, quittons l'Association de la Pétanque.

Nous avons fait un bon bout de chemin ensemble, il est temps de passer la main. Nous laissons un bilan positif de plus de 11 000.00 € et souhaitons à la nouvelle équipe une bonne route et

Toute notre amitié.

Salutations à tous

Isabelle, Régis, Gérard et Patrice.

Foyer rural

Le 1^{er} semestre 2022 se termine et nos 70 adhérents inscrits aux différentes activités régulières vont pouvoir profiter de l'été. Certains faits marquants de ce 1^{er} semestre sont à signaler.

Depuis maintenant cinq ans, la **section randonnée du Foyer rural** organise des sorties à l'extérieur de notre territoire.

Cette année, une sortie « raquettes » a eu lieu du 7 au 11 mars en Ariège dans le secteur du Plateau de Beille et une sortie randonnées du 16 au 20 mai autour de Vic desos, toujours en Ariège

Pour ces deux sorties, le temps a été de la partie et les programmes prévus par Bernard Zanon ont pu se dérouler sans difficulté. La neige a été présente sur les 2 séjours mais pour le second séjour à partir de 2000m et c'est heureux ! Belle région l'Ariège !



Le 14 mai, comme elle le fait depuis maintenant 20 ans, la **section danses et musiques traditionnelles** a pu cette année organisé son stage et bal annuel. Cette année le Béarn était à l'honneur.



Les stagiaires danse

Les élèves musiciens lors du bal



Quels projets pour cet été et la rentrée?

Deux séances de cinéma en plein air en partenariat avec Quercimages et le Hang'Art bus installé sur la place du village. **Repas Hang'Art à partir de 19h- fermera à 21h30.** Réservation 06 08 69 97 50

L'accès au jardin du château pour le film se fera depuis la place.

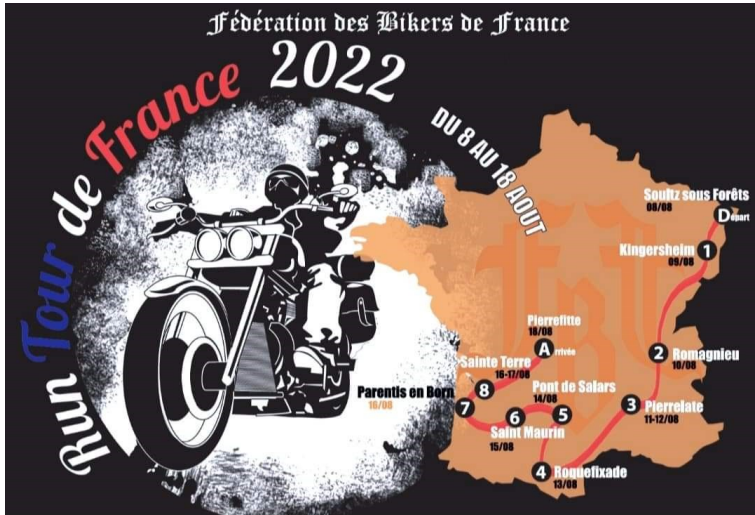
- lundi **18 juillet** à 22h « **Illusions perdues** » de Xavier Giannoli avec Vincent Lacoste, Cécile de France...

- lundi **8 août** à 21h45 « **La brigade** » avec Audrey Lamy, François Cluzet...

Une randonnée nocturne sur les hauts de Saint-Maurin, est proposée **le 13 août**. Elle se terminera au Grin autour d'un punch, d'un potage, d'un verre de vin et... Si le temps le permet, le ciel pourra être observé au moyen d'une projection sur écran. **Vous êtes invités à y participer !**

Un concert est prévu à la rentrée, le samedi 22 octobre (à confirmer). Cette soirée reste encore à préciser. **Les activités yoga, français, anglais, randonnée, danse et musique reprendront au rythme actuel à compter de septembre ou d'octobre, nous vous communiquerons les dates de reprise en cours d'été. N'hésitez pas à parcourir notre site web vous y trouverez les téléphones des contacts à joindre :**

<http://foyer-rural-stmaurin.monsite-orange.fr/>



Lundi 15 août la Fédération des bikers de France a prévu une halte à Saint-Maurin, plus de 200 motos. Une soirée concert ouverte à tous est programmée avec buvette et coin snack.

Bik'Cars organisera également une balade auto-moto avec repas concert journée ouverte à tous le samedi 3 septembre de 14h à 0.00h.

Samedi
3 Sept

Balade
Auto Moto



SAINT-MAURIN

Préparez vos machines départ 15h stade
St Maurin ,ouvert à tous balade
organisée par notre capt road
100km environ, retour repas concert 15€
sur réservation, avec du bon et gros son
bien rock and roll com' d'hab.
Contact 0677173562.



Les Vieux Chênes

Cette année l'Association Les Vieux Chênes a recueilli une petite nouvelle ! Mirabelle, 22 ans est arrivée le 19 janvier au sein de l'association sur notre site de Fourcade. Ses propriétaires nous l'ont confiée, avant que leur âge ne devienne un réel problème pour s'occuper d'elle. Pour la petite histoire, Mirabelle a vécu avec Orgeat (la première jument de l'association) il y a 10 ans chez ces mêmes propriétaires. Joli hasard !

La belle et ses congénères, ainsi que les deux autres juments de l'association Orgeat et Prune, ont reçu au mois de mai la visite annuelle de notre dentiste équin, Frédéric Recours. L'entretien de leur dentition est indispensable pour leur bien être !

Mirabelle a également bénéficié d'une séance de shiatsu par Mélanie Bodelet, qui lui a fait le plus grand bien.

L'association est toujours en quête d'adhérents et de donateurs pour nous aider à subvenir aux besoins de nos protégées.



Les Amis de l'Abbaye de Saint-Maurin

VISITES MUSEE ET ABBAYE:

Les visites du musée reprennent cet été :

Ouverture du 9 Juillet au 3 Septembre 2022, 15 heures par semaine

Horaires et jours d'ouverture :

De 15 h à 18 h les lundis, mercredis, jeudis et vendredis De 9 h à 12 h les samedis

Emeline Giordana et Ugo Moro assureront l'accueil des visiteurs et les ventes de livres, cartes postales et objets publicitaires.

ANIMATIONS :

Une randonnée sur les chemins de Cluny en Pays de Serres et/ou le rallye pédestre ayant pour thème le patrimoine de St Maurin pourraient être organisés au début de l'automne

CHEMINS de CLUNY

La campagne de vérification des balisages et de la signalétique est en cours sur le chemin principal.

Les chemins de Cluny en Pays de Serres avancent à grands pas sous la houlette de Gabriel Goudezeune. Rappelons que ce projet a été élu à la bourse aux projets du département

CONCERTS :

Cet été nous vous proposons deux concerts en plein air dans le parc de l'abbaye. Nous espérons que ces deux soirées festives rencontreront un franc succès et que les saint-maurinois y assisteront nombreux.

Le 28 Juillet Soirée Jazz :

« Hommage à Ella Fitzgerald et Louis Armstrong »

(1 chanteuse et 4 musiciens)

Le 18 Août Musique Occitane)



Duo Arredalh (Duo musiciens /chanteurs)

SITE INTERNET : <http://amisabbayesaint-maurin.com>

Vous y trouverez tous les renseignements utiles sur l'association et les Chemins de Cluny

ADRESSE MAIL : abbayedesaintmaurin@orange.fr

Les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent de passer d'agréables vacances.

Football Saint-Maurin

Cette année a redémarré après près d'un an d'arrêt lié à la crise de la COVID.

Quelle joie de pouvoir retrouver les joueurs et dirigeants qui s'affairent quasi tous les week-ends de l'année aux quatre coins du département. Nous redémarrons avec un effectif quasi identique par rapport à la saison passée avec près de 75 licenciés et 2 catégories jeunes, 1 équipe sénior et 1 équipe vétérans pour le seul club de St Maurin et nous avons également une entente avec le club voisin de Laroque en U11, U13 et U15.

Les résultats, quant à eux, connaissent des sorts différents. Les équipes jeunes se portent bien avec plusieurs plateaux effectués pour le football animation et plutôt des bons résultats. Pour les catégories U13 et U15, les équipes ont terminé à la première place du championnat district et ont fini pour les U15 premiers du championnat honneur et pour les U13 quatrième en promotion honneur tout cela en entente avec nos voisins roquentins. Les seniors terminent la saison à 9^{ème} place en championnat de troisième division district ce qui signifie le maintien dans cette division la saison prochaine.

Nous maintiendrons l'entente sur certaines catégories jeunes avec Laroque la saison prochaine pour assurer la continuité footballistique.

Grace à une gestion saine de notre budget et aux subventions fournies par la mairie, communauté des communes et conseil général, nous pouvons aborder cette saison avec sérénité. Les sponsors, eux aussi, gravement touchés par la COVID n'ont malheureusement pas pu tous nous aider comme à l'accoutumée.

Autre problématique est notre assemblée générale prévue en juin 2021 que nous n'avons pas pu réaliser encore et qui représente $\frac{1}{4}$ de notre budget annuel et fort heureusement la fête de la musique organisée ce samedi 18 juin a été un franc succès avec 150 repas et des spectateurs venus en masse assister au concert.

Pour terminer, notre club rural et convivial reste fort de ses bénévoles dont je n'ai de cesse de les remercier pour tout le travail qu'ils accomplissent 11 mois sur 12 pour faire vivre le club.

A ce sujet, nous sommes toujours disposés à accueillir de nouveaux membres dirigeants pour continuer à faire vivre et grandir notre club.

JF PHILIPPS

Président FC ST MAURIN

06-83-37-31-74

Numéros utiles

- **Ecoles primaires de**
Saint-Maurin : 05.53.95.35.26
Tayrac : 05.53.95.50.97

- **Assistante Sociale**
(rattachement au Centre Médico-social de Montanou)
05.53.77.09.20 - **Uniquement sur RDV**

- **UNA Beauville – Saint-Maurin**
(Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles)
05.53.95.21.85 – rue St Roch 47470 Beauville

- **AGGLO**
05.53.69.68.67
8 rue André Chénier - 47000 Agen
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h -13h à 17h30 (17h le vendredi)

- **Déchèterie Dondas**
05.53.98.31.97
Lundi de 14h à 18h
Mercredi - samedi de 9h à 12h - 14h à 18h
Vendredi de 9h à 13h

- **Trésorerie Agen Municipale et Amendes**
05.53.77.29.40
Lundi – mardi – jeudi : 8h30 à 12h -13h30 à 16h
Mercredi – vendredi : 8h30 à 12h



LES RESTOS DU CŒUR


Les Restaurants du Cœur, Relais du Lot-Garonne, sont à nouveau présents à Saint-Maurin avec leur « camion épicerie » le mardi à partir de 14h dans le jardin de l'Abbaye.

Du 26 novembre 2019 au 10 mars 2021



Le multiservices

- Alimentation générale
 - Viande et fromage à la coupe
 - Tabac-Presses-gaz-Française des jeux-Point vert Crédit Agricole
- Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h30.
Dimanche de 8h à 12h30

 05. 53. 67. 98. 59

URGENCES

- **SAMU** 15
- **Pompiers** 18
- **Gendarmerie** 17
- **SOS Médecins** 3624 (0.12€/min)
- **Centre Antipoison Bordeaux** 05.56.96.40.80



DEPANNAGE

- **SAUR**
Service consommateurs : 05.81.31.85.04
Service dépannage 24h/24 : 05.81.91.35.06
- **ERDF**
Service dépannage basse tension : 09.72.67.50.47

AGGLOMÉRATION AGEN

VOTRE RENDEZ-VOUS AVEC GARONNE

SAMEDI 20 AOÛT

DESCENTE EN CANOÛ • TYROLIENNE SUR L'EAU
ÉCO RANDO • BALADES À VÉLO

★ LE OFF ★
à Saint Sixte le 19 AOÛT

+ d'infos sur www.agglo-agen.fr

AGGLOMÉRATION AGEN

ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN AGÈNE

EDF



AGGLOMÉRATION AGEN

07 JUILLET >>> 31 AOÛT

DÉTENTE AU BORD DE GARONNE

Tous les jours de 13h30 à 19h00

ANIMATIONS GRATUITES • JEUX GONFLABLES SUR L'EAU
TRANSATS • PÉDALOS • CANOÛS • ATELIERS

Boë - Plage de baignade - Entrée face au Château Pellesier
Parking gratuit au Parc Naturel de Passaligne / Accès piste cyclable

Retrouvez le programme sur www.agglo-agen.fr

★ GARONNE EN FÊTE ★
LE 20 AOÛT

AGGLOMÉRATION AGEN

GARONNE en trail

SAMEDI 20 AOÛT

COURSE EN BORDURE DE GARONNE
COLAYRAC >>> COLAYRAC

Rendez-vous au théâtre de verdure à Colayrac Saint-Cirq (à côté du stade de rugby)

Course enfants (nés de 2009 à 2015) à 9h30 >>> 800m
Gratuit / inscriptions sur place / pas de classement

Course adultes à 10h >>> 10,2km
8 € pré-inscription et 12 € sur place le jour J

pré-inscription sur www.agglo-agen.fr jusqu' au 17 août

Ne pas jeter sur la voie publique

ville d'Agén

www.agen.fr